

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef
L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE RÉGIME DES SOCIÉTÉS

Il m'arrive très souvent d'être consulté par des administrateurs de sociétés sur le point suivant : « Notre association, me dit-on, est libre. Avons-nous intérêt à la faire approuver ? » Presque toujours je réponds oui, et je montre pourquoi. Je saisis l'occasion de renseigner ici beaucoup de personnes dont l'opinion peut être hésitante.

La loi de 1898, charte de libéralisme et de liberté, a dispensé les sociétés mutuelles des formalités d'autorisation et de la subordination positive que représentait, sous l'Empire, la nomination des présidents par le gouvernement.

On peut dire qu'elle a complètement et définitivement affranchi la Mutualité quant au pouvoir politique.

Elle a néanmoins maintenu entre les Sociétés qu'elle laisse se constituer à leur gré, une division dont la portée n'est pas toujours bien comprise.

Elle admet, comme premier terme de son énumération, des sociétés libres.

En quoi consiste cette liberté ? Quels en sont les bénéfices et les inconvénients ?

Pour les Sociétés qui s'en réclament, la « liberté » consiste exclusivement à n'être pas obligées de soumettre leurs statuts au ministère du Travail.

Entendons-nous : elles doivent communiquer ces statuts ainsi que la liste de leurs administrateurs, de la même façon que les autres, c'est-à-dire à la préfecture ou à la sous-préfecture, un mois avant leur fonctionnement. Mais cette communication n'implique aucune demande d'approbation : l'administration s'assure seulement que la charge constitutive du groupe ne contient rien de contraire aux lois ; passé le délai d'un mois, si aucune observation ne leur est faite, ces Sociétés « libres » fonctionnent comme elles l'entendent, à charge seulement d'adresser régulièrement au préfet les statistiques prévues par la loi.

Prenons la question. Quel avantage s'assurent ces sociétés en refusant de soumettre leurs statuts à l'approbation ministérielle ?

J'aime à croire que ce n'est pas dans l'espérance d'échapper à la surveillance technique de l'administration, car celle-ci, tutrice des citoyens, n'hésiterait pas à s'interposer d'office pour exiger le changement de dispositions qui seraient contraires à la loi et à la jurisprudence. Telles ne sont pas les préoccupations des 5.000 sociétés qui, à ce jour, persistent à ne pas solliciter l'approbation. Leur gestion est au contraire excellente, comme en font foi les statistiques publiées par le Ministère du Travail.

Revendiquent-elles alors cette liberté pour entreprendre des fonctions nouvelles que la loi n'a point prévues ? La loi, en effet, donne des services permis aux sociétés une énumération qui peut passer pour limitative et qui peut toujours être opposée aux tentatives novatrices. Il serait injuste et illogique de ne pas concéder aux sociétés « libres » une latitude d'expérimentation qui serait refusée aux autres.

Loin donc de restreindre l'usage de leur fortune mobilière ou immobilière (comme le fait malheureusement la loi), je les laisserais, pour ma part, s'aventurer un peu sur le terrain où les sociétés italiennes ont trouvé un surcroît de bienfaisance et de prospérité, c'est-à-dire dans les alliances avec les associations ouvrières de production et de consommation, avec les banques populaires et les caisses rurales, les entreprises hospitalières et les maisons à bon marché. Elles constitueraient ainsi l'avant-garde de la mutualité sur la « route du mieux » que les lois ont une tendance naturelle à fermer.

A tout autre point de vue, l'approbation vaut mieux que la liberté.

D'abord les sociétés approuvées jouissent de facultés spéciales en matière de biens immobiliers : elles peuvent non seulement recevoir des dons et des legs de cet ordre, mais posséder ou acquérir des immeubles jusqu'à concurrence des trois quarts de leur avoir, tandis que les sociétés libres doivent s'en tenir aux immeubles affectés à leurs services.

Ensuite et surtout elles reçoivent les diverses subventions de l'Etat (taux de faveur de 4 1/2 0/0) pour tous les fonds placés à la caisse des dépôts et consignations, allocations spéciales au fonds de retraite, répartitions, bonifications, dégrèvements de diverse nature, etc.) et dont le montant direct s'élève à plus de 8 0/0 de leur revenu sans compter l'intérêt des fonds capitalisés (12,52 0/0) dont la meilleure part vient de la même origine.

En revanche : contrôle administratif et restrictions, toutes de prudence, dans le placement des fonds.

Enfin comme l'Etat prend à certains égards une part des charges, il en limite l'étendue et fixe à 360 fr. le maximum de la pension, à 3.000 fr. celui de l'indemnité au décès, qu'elles peuvent servir. De même le montant de l'indemnité quotidienne de maladie ne peut être supérieur à 5 francs. On conteste d'ailleurs l'utilité de cette limitation qui entrave plutôt l'effort de la prévoyance et le développement des sociétés.

Je ne dirai rien des associations reconnues d'utilité publique. Sans doute cette reconnaissance apporte un prestige moral qu'il faut apprécier ; mais elle n'est pas d'un grand intérêt pratique, et, à plusieurs points de vue sur lesquels je n'insiste point, elle serait plutôt une gêne qu'un secours. Les sociétés reconnues ne sont d'ailleurs qu'une infime minorité.

Léopold MABILLEAU,
Président de la Fédération Nationale de la Mutualité.

HENRI V ROI DE FRANCE

Républicains, veillez ! Les trois couleurs sont en danger... Félix-Henri de Valois veut remonter sur le trône de ses pères.

Vous ne connaissez peut-être pas notre bien-aimé roi Mgr de Valois ? Nous non plus, d'ailleurs... Nous venons d'apprendre à la fois son existence et ses vastes desseins.

Il nous suffit d'ouvrir le *Lys de France*, « organe de la cause de Son Altesse Royale Monseigneur Henri de Valois ». Nous y avons appris, entre autres choses instructives, que notre bien-aimé roi est le descendant du Masque de Fer (sic), « frère aîné de Louis XIV », et qu'il régnera « un jour très prochain » sous le nom de Henri V.

Allons, tant mieux. Les jeunes lecteurs du *Vicomte de Bragelonne* seront contents, ce Masque de fer était si sympathique.

Le *Lys de France* nous dit, en épigraphe, que Mgr de Valois n'attend rien des hommes...

Son Altesse Royale fait preuve de sagesse.

Une belle pêche

On ne pêche pas que des baleines dans le port de Marseille. Mardi matin, assis sur la jetée des avant-ports Nord, M. Dubreuil, pêcheur marseillais, jetait sa palangrotte dans l'eau... Il pêchait depuis un quart d'heure à peine, lorsque sa ligne fut violemment secouée...

Pensant avoir pêché une énorme pièce, M. Dubreuil tira soigneusement son fil, et il sortit de l'eau un énorme poisson — il avait quatre-vingt-dix-huit centimètres de long — plat comme une sole, laid comme un diable, avec des défenses de sanglier et des yeux comme des phares...

On a beau être de Marseille, on peut être étonné lorsqu'on sort de la mer une bête pareille.

Suivi d'une foule bruyante de pêcheurs, M. Dubreuil porta son poisson au Muséum d'histoire naturelle, où on lui apprit qu'il avait pêché un *zeus fabert*, pas moins...

Ce poisson, armé pour les grands fonds, vit d'ordinaire dans le Pacifique et plus particulièrement sur les côtes du Japon. On se demande au Muséum comment il a pu venir jusqu'à Marseille.

Il aura voulu voir la Cannetière, parbleu...

Mot sans réplique

Il y a quelquefois péril à user de ces précises circonlocutions qui, par égard pour les convenances, dénaturent le sens des mots et l'intention de ceux qui s'en servent.

Napoléon en fit la douloureuse expérience avec Marie-Louise, qui lui avait demandé, un certain jour, la signification de l'épithète « vieille ganache », qu'il avait laissée échapper en parlant de l'empereur Joseph, son père.

Cela veut dire « sage vieillard », avait répondu l'empereur.

A quelques temps de là l'impératrice voyant entrer Cambacérès, lui disait avec bienveillance.

— Vous êtes la plus « grandeganche » de la cour.

INFORMATIONS

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

En quittant le Quercy, le Président de la République s'est rendu à Sarlat où un banquet lui a été offert par le conseil municipal.

Au dessert, un toast est porté par le maire que remercie vivement M. Poincaré.

Le cortège officiel quitte Sarlat pour se rendre à Périgueux où le Président est reçu par M. Saumande, député et maire de Périgueux. M. Poincaré procède à l'inauguration d'un parc périsourien : la foule lui fait une chaleureuse ovation.

Le soir M. Poincaré a présidé le banquet offert par la ville de Périgueux. Au dessert des toasts ont été portés par M. La Batut, président du conseil général, par M. Saumande, maire et par M. Poincaré.

Après le banquet, le Président rentre à la Préfecture où il a passé la nuit.

Lundi le cortège présidentiel a quitté Périgueux à 7 heures 45 pour se rendre à Brantôme où la promenade en ville a lieu.

A Ribérac, le cortège s'arrête quelques minutes puis il repart pour Bergerac où il arrive à midi. Un déjeuner est offert par la municipalité au cours duquel des toasts sont portés par le maire que le président remercie vivement : c'est la fin du voyage touristique.

A 2 heures, le président quitte Bergerac pour aller à Agen où il arrive à 5 heures, et où il reste 1 heure : A 6 heures, il est reparti par le train en route pour Toulouse.

M. Poincaré est arrivé à 8 heures à Toulouse et a assisté au dîner de la Préfecture.

Au Maroc

Le Sultan à Rabat

Le sultan doit quitter incessamment Marrakech, se dirigeant sur Rabat, où on vient de terminer les travaux d'aménagement de son palais. Le harem impérial est déjà arrivé.

M. Gaillard, secrétaire général, ira à Mogador à la rencontre de Moulay-Youssef. Dans son itinéraire, le sultan traversera les territoires des tribus avec lesquelles il n'avait pas encore pris contact directement. Il sera à Rabat vers le 15 octobre.

Dans la zone espagnole

Selon des renseignements de source indigène, on assure que Raisuli est arrivé au Fondak, où il a installé immédiatement un camp pour organiser une harka. Il a envoyé des émissaires opérer une levée de contingents, auxquels ils donneront rendez-vous au Fondak, où ces contingents seront reçus par Raisuli en personne.

Election législative

EURE

Arrondissement des Andelys

Inscrits, 12.972. Suffrages exprimés, 12.872.

Ont obtenu :

MM. Prosper Josso, conseiller général, républicain indépendant... (élu). 7.132 voix

Sarrasin, cons. général, républicain de gauche. 5.752

Il s'agissait de remplacer M. Louis Passy, libéral, doyen de la Chambre, décédé. M. Louis Passy avait été élu aux élections générales de 1910 par 8.769 voix, contre 4.933 à M. Steinlber, républicain.

Déplacements ministériels

M. Barthou à Pau

M. Louis Barthou est arrivé dimanche matin, accompagné de M. Léon Barthou, chef du cabinet de la présidence du Conseil, et de M. Lamirault, chef de cabinet du ministre de l'Instruction publique. Il est descendu à l'hôtel de la préfecture. Il visitera les communes du canton d'Oloron où il a été élu conseiller général.

M. Pichon dans le Jura

M. Stephen Pichon, ministre des affaires étrangères, est parti dimanche à 2 heures pour le Jura, où il va assister à l'ouverture de la session du Conseil général.

Le ministre des affaires étrangères sera de retour à Paris mercredi matin.

M. Jean Morel dans la Loire

Le Comité républicain de Charlieu avait organisé un banquet en l'honneur de M. Jean Morel, maire de la ville et ministre des colonies.

MM. Lallemand, préfet de la Loire, Bourienne, sous-préfet de Roanne, Réal, sénateur, et de nombreuses personnalités politiques du département de la Loire assistaient à ce banquet, au cours duquel plusieurs toasts ont été portés notamment par M. Morel, qui a préconisé l'union des républicains à l'ombre du drapeau tricolore.

Vers une Alliance franco-espagnole

Le « Libéral » critique la politique d'isolement international de l'Espagne et fait ressortir qu'en cas de conflagration européenne l'Espagne, par sa situation géographique, serait la première victime.

Faisant allusion aux Etats balkaniques le « Libéral » ajoute : « Par suite de la naissance à la vie européenne de nouvelles forces respectables, notamment l'apparition de la nouvelle puissance navale qu'est la Grèce, le moment est opportun de prendre avec fermeté une décision favorable dans la politique internationale ».

Plus loin, le « Libéral » écrit qu'il ne s'agit pas de choisir une position mais de concilier avec ce qui nous convient, ce que la fatalité a imposé. « Tout fait supposer, dit-il, qu'aujourd'hui nos intérêts sont liés à ceux de l'Angleterre et de la France. Notre action en Afrique ne signifie pas autre chose ».

Et encore : « Dans une vingtaine de jours, nous aurons comme hôte le premier magistrat de la République Française. Nous supposons que sa présence en Espagne ne répondra pas seulement à un simple acte de courtoisie. Quoique ce doive être pour nous un vif plaisir

et un grand honneur, ce n'est pas uniquement ce que nous voulons voir dans cette visite. L'occasion se présente, profitons-en ».

Et le « Libéral » termine par ces mots :

« Nous sommes disposés à écrire et à dire tout ce qui sera nécessaire afin que d'autres disent et écrivent. Aujourd'hui, nous ne faisons qu'ébaucher les points de vue que nous développerons plus tard. »

Mouvement commercial en Algérie

Les résultats du mouvement commercial algérien pour les sept premiers mois de 1913 indiquent un ralentissement. Les importations, qui ont atteint le chiffre de 401.000.000 dépassent de 58.000.000 celles de la période correspondante de 1912. Mais les exportations ne se sont élevées qu'à 257.000.000 soit un fléchissement de 101.000.000. Ce recul concerne exclusivement les exportations de matières végétales qui n'ont atteint que 149.000.000 contre 277 pour les sept premiers mois de 1912. Les exportations de froment n'ont atteint que 8 millions de francs contre 26 en 1912, celles de l'avoine 3.000.000 au lieu de 6, celles de l'orge 2.000.000 au lieu de 18, celles des farines de froment 1.000.000 au lieu de 5. Par contre les achats ont continué à progresser. Tel a été notamment le cas des achats de produits fabriqués. (263 millions cette année contre 243 l'année dernière).

L'incident de Nankin

Le gouvernement chinois a accepté dans leur totalité les demandes formulées il y a deux jours par le Japon, savoir : Des excuses pour les divers incidents dont les officiers japonais ont été victimes à Nankin et à Shantung, et pour les insultes faites au drapeau japonais ; la punition des coupables et le paiement d'une indemnité à fixer.

La téléphonie sans fil

L'Office impérial des brevets allemands est actuellement saisi d'une demande pour un nouveau modèle de téléphonie sans fil inventé par un Japonais et qui serait bien supérieur à tous les systèmes éprouvés et brevetés jusqu'à présent. Le gouvernement japonais aurait imposé la nouvelle invention à tous les grands navires des Compagnies de navigation qu'il subventionne. Les trois grandes Compagnies japonaises de paquebots ont appliqué le nouveau téléphone, qui aurait fourni d'excellents résultats. La portée de l'appareil est pour le moment de 100 kilomètres. Le principal avantage du nouveau système serait l'extraordinaire simplicité de l'appareil.

Pour voir dans le brouillard

D'Amérique nous arrive la nouvelle d'une découverte excessivement simple, mais qui, si elle est exacte, est appelée à rendre en un grand nombre de cas, de signalés services.

On sait le nombre d'accidents de toutes sortes causés par le brouillard. Or, on vient de soumettre à des essais très étendus et très sévères sur les grands lacs de l'Indiana et sur les côtes maritimes une lampe pourvue d'un verre couleur vert-jaune, qui donne à la lumière émise une puissance remarquable de pénétration au travers des brouillards, puissance incomparablement supérieure à celle de la lumière blanche ordinaire. La lampe est complétée par un réflecteur particulier destiné à être spécialement utilisé l'hiver par les tramways électriques, les locomotives et les navires.

Ce réflecteur consiste en un verre parabolique moulé exactement, poli d'après ses dimensions et sa forme et argenté comme un miroir. Imperméable, grâce à sa fermeture, à l'eau et à la poussière, ce réflecteur, en raison de sa grande puissance, projette à l'extérieur

aussi bien des rayons calorifiques que des rayons lumineux, de sorte que, même par les temps les plus froids il n'y a jamais de crainte de voir le verre se recouvrir d'une couche de neige ou de givre.

Concours de bourreaux en Espagne

Un concours peu banal vient de s'ouvrir à Barcelone. Les candidats n'affluent pas. Il s'agit du poste de bourreau auprès des tribunaux de Catalogne. Actuellement, il y a en Espagne deux exécuteurs des hautes-œuvres, celui de Madrid et celui de Burgos. Ce dernier ne sera pas remplacé après sa mort, un décret royal datant de 1896 ne prévoyant qu'un fonctionnaire que pour les tribunaux de Madrid, Barcelone, Valence, Grenade et La Corogne. Nos voisins traversent une crise de bourreaux. Il en faut cinq. Ils n'en ont que deux, et aucun candidat ne s'est encore présenté au concours de Barcelone.

Le Conflit Balkanique

Les Négociations turco-bulgares

Les journaux expriment la conviction qu'à la suite d'une intervention des puissances les pourparlers turco-bulgares aboutiront très prochainement.

Le choléra en Serbie

Le colonel Milovanevitch, commandant de la division de Morava, deuxième ban, chef militaire fameux qui s'était couvert de gloire dans les deux dernières guerres, notamment au cours des batailles de Monastir, Retki, Bouki et Raichanski, est mort du choléra à Nisch.

La Démobilisation roumaine

Le « Journal officiel » publie un décret royal prescrivant que l'armée sera ramenée du pied de guerre sur le pied de paix à partir du 14 septembre.

La Frontière serbo-grecque

A la suite des différends qui ont surgi entre les membres serbes et grecs de la commission de délimitation, au sujet de la détermination du point de la frontière au nord de Guevgueli, la commission a suspendu ses travaux. Les deux gouvernements, s'efforcent actuellement d'arriver à une entente par la voie diplomatique.

Petites Nouvelles

A Wendau, douze pêcheurs ont été surpris par la tempête et ont péri dans les flots.

— A Arensburg, près de Riga, trois journalistes russes qui se baignaient dans la mer se sont noyés.

— Le croiseur *Pégasus*, de la marine britannique, a été gravement avarié au large de Port-Afred. L'accident s'est produit dans les condenseurs du navire.

— A Epinal, dans un accès de folie, le nommé Albert Claudel, 41 ans, manœuvre à Chantaine, a tué à coups de barre de fer sa femme née Cécile Lecler, 56 ans, mère de cinq enfants. Le meurtrier a été arrêté.

— A Marynsk (gouvernement de Tomsk), quatre prévenus enfermés dans la prison de la ville ont étranglé trois des gardiens et se sont enfuis.

— Mme Bouillère se rendait à la rivière poussant devant elle une charrette à bras, lorsque arrivée à la barrière du chemin de fer de la Péchaie elle s'engagea imprudemment sur la voie et fut écrasée par le train de Ribérac à Angoulême qui arrivait à toute vitesse. La mort a été instantanée.

— L'aviateur roumain Aurèle Valaioiu a fait une chute avec son appareil, dans la commune de Banesti, district de Prahova et s'est tué.

CHRONIQUE LOCALE

Après la randonnée touristique

La randonnée présidentielle est terminée. M. Poincaré a quitté l'auto pour prendre le train qui l'emportera dans d'autres villes où il sera reçu « officiellement ».

Il y aura des cuirassiers, des fantassins, des artilleurs, des états-majors chamarrés, des discours pompeux et solennels ; M. Poincaré sera en tenue de Président de la République. Mais M. Poincaré, chef d'Etat, entendra-t-il ces chaudes acclamations, ces vivats spontanés que des foules enthousiastes n'ont cessé de prodiguer à M. Poincaré, touriste ?

Dans les salons des Préfectures où défilèrent obligatoirement les hauts fonctionnaires qui viendront « affirmer leur loyalisme républicain et celui de leurs subordonnés », M. le Président n'éprouvera-t-il pas comme une sorte de lassitude à écouter toujours la même déclaration : et rentré dans ses appartements, ne se laissera-t-il pas choir sur un fauteuil en poussant un « ouf » de soulagement ?

La discrétion du protocole M. Mollard, ne nous permettra pas de le savoir jamais.

Mais ce que nous pouvons bien affirmer, c'est que M. le Président de la République ne retrouvera pas de longtemps un accueil comme celui qui lui on fait ces populations entières du Quercy qui avaient abandonné travail, fermé leur métairie pour faire la haie sur la route au passage des autos, pour voir, pour saluer, pour acclamer le chef de l'Etat, simple touriste.

Ce qui est certain, c'est que ces populations avaient, plusieurs jours à l'avance, préparé la décoration des communes, des villages, des hameaux que devait traverser le cortège présidentiel : c'est que samedi, elles ont attendu, patiemment sur la route, malgré le mauvais temps, l'arrivée, le passage de M. Poincaré. Et les acclamations partaient, d'un jet, sans recherche, sans ostentation. Les hommes se découvraient, les femmes agitaient leur mouchoir et tous criaient : « Vive le Président, vive la République ! »

C'était simple, c'était naturel et personne ne commandait ces acclamations. Tout le monde était content : il y avait de la joie dans l'air et lorsque le Président s'arrêtait, descendant d'auto, chacun voulait l'approcher et malgré M. Mollard, lui serrer la main.

Pourquoi ? Peut-être parce que le Président était habillé comme tout le monde, qu'il ne refusait pas la main qu'on lui tendait, qu'il répondait à toutes les questions qu'on lui posait ; mais certainement, parce que chacun savait que le Président s'était imposé des fatigues pour voir lui-même, apprécier et proclamer les beautés de nos contrées trop ignorées des touristes qui sacrifiaient à un snobisme étroit, ridicule et pédant des visions d'art réel qu'offrent les paysages, les sites du Périgord et surtout du Quercy.

Voilà pourquoi, ainsi que dans son toast à la presse parisienne le déclarait notre Directeur, « les populations ont une très grande reconnaissance à M. Poincaré qui, inaugurant une tradition nouvelle et heureuse a voulu prouver à tous qu'il y a, en France, des randonnées qui valent d'être faites. »

LOUIS BONNET.

UNE IDÉE À CREUSER

Et maintenant notre beau Quercy retirera-t-il un bénéfice pratique de la visite présidentielle ?

Nous l'espérons, mais en vertu de l'adage « il faut battre le fer pendant qu'il est chaud », nous pensons qu'il y aurait quelque chose à faire pour attirer les touristes.

Le Syndicat d'Initiative qui a droit à tous les éloges pour l'œuvre déjà accomplie, ne pourrait-il pas, — à l'aide de ressources spéciales : souscriptions ou autre moyen — éditer une plaquette de 8 pages, par exemple, belle sans luxe inutile, qui serait le compte rendu du Voyage présidentiel dans le Lot.

Cette plaquette répandue par milliers et milliers, au printemps prochain, dans les milieux touristiques, vaudrait certainement à notre Quercy, de nombreuses visites.

L'idée mérite certainement d'être creusée.

LE VOYAGE PRÉSIDENTIEL

Le Président de la République a quitté Cahors, dimanche matin à 7 heures : la pluie tombait. M. et Mme Poincaré prirent place dans une luxueuse limousine.

Les villages qui se trouvent sur le parcours du cortège sont décorés et la population salue le Président.

A Caillac, l'auto présidentielle stoppe. Il pleut à verse : le maire dit à M. Poincaré, en guise de salutation : « Je crois que vous aurez la pluie, M. le Président ». « Oui, je le crains ! » répond M. Poincaré, quelque peu surpris... Et l'auto est remise en marche.

Un premier arrêt à Luchez, où le président remercie la population de l'empressement qu'elle a mis à venir le saluer en dépit de la pluie.

Toujours avec la pluie, le cortège arrive à Castelfranc, où est élevé un monument à la mémoire du capitaine Lavayssière, le héros de Sidi-Brahim.

Le Président, qui a été, on le sait, officier de réserve dans les chasseurs à pied, a fait arrêter sa voiture au pied du monument. M. Walpierre, président de l'Union des Sociétés de chasseurs de France, dont M. Poincaré est le président d'honneur, le reçoit. Il le remercie de cet hommage rendu à la mémoire du héros, et offre à M. Poincaré des fleurs aux couleurs des chasseurs à pied.

« Mon cher ancien Camarade », répondit M. Poincaré, j'ai voulu m'arrêter ici quelques minutes, car j'ai tenu à déposer mon hommage au pied de ce monument élevé au vaillant soldat. »

Le cortège officiel repart. A Prayssac, le président passe devant le monument du maréchal Bessières, élevé sur la place de la République. Il est salué par M. Pénel, maire, M. Berrié, adjoint, le conseil, les sociétés de la commune, rangés de chaque côté de la rue, près du monument, ainsi que la population, qui longuement l'accablent.

A huit heures quinze, voici la commune de Puy-l'Évêque, qui s'est décorée de fleurs, de verdure et d'une profusion d'oriflammes et de drapeaux. Des bombes sont tirées pour saluer l'arrivée du chef de l'Etat, que le maire M. Rouma, reçoit devant l'hôtel de ville. Il lui souhaite la bienvenue et lui présente les maires du canton, ainsi que la so-

ciété des anciens combattants de 1870 et la Société de secours mutuels.

M. Poincaré signe le registre des délibérations du conseil municipal, puis M. Rouma le conduit sur la terrasse de la place de la Mairie, d'où on a un point de vue magnifique sur la vallée du Lot.

Le président admire ce paysage unique, puis regagne non plus la limousine dans laquelle il a quitté Cahors, mais la torpédo découverte des jours précédents, car la pluie a tout à fait cessé.

Et l'on part au son de la marche *Sambre-et-Meuse*, que la fanfare exécute brillamment.

A Frayssinet, à Montcléra la population est sur pied : elle salue au passage le Président.

A Cazals

Il est tout à fait regrettable qu'un beau soleil ne soit pas venu favoriser les efforts de la Commission des fêtes organisées dimanche dans notre ville à l'occasion du passage du président de la République ; toute la nuit, en effet, la pluie n'a cessé de tomber, enlevant un peu de leur charme et de leur souplesse à la profusion de drapeaux et de guirlandes qui s'élevaient le long de la rue que devait suivre le cortège présidentiel.

Que dire de cette décoration si nouvelle fut merveilleuse en tous points ; le superbe arc-de-triomphe élevé à l'endroit où s'est arrêté le président, a fait l'admiration de tous, et nous manquons à notre devoir si nous n'adressons une mention spéciale à M. Rogues, dessinateur, qui a bien voulu, en cette circonstance, offrir son précieux concours.

C'est à neuf heures exactement que la voiture présidentielle arriva en face de notre place ; des applaudissements et des cris de vive le Président ! vive Poincaré ! éclatèrent aussitôt. M. le Maire, en quelques mots pleins de chaleur, se fit l'interprète de la population pour dire à M. Poincaré toute la joie que causait en ce jour son passage parmi nous. Le Président répondit à son tour et remercia la ville de Cazals du bon accueil qui lui était fait ; il voulut bien signer le registre des délibérations du Conseil municipal, et ce sera là un souvenir impérissable du passage d'un chef d'Etat dans notre commune.

Après un arrêt de quelques minutes le cortège reprit sa marche vers Gourdon, pendant que la foule criait de nouveau : vive le Président ! vive Poincaré !

La fête continua ensuite toute la journée. Des jeux divers, des courses eurent lieu dans les divers quartiers. Le bal fut plein d'entrain.

Voici le résultat des courses :

Course pedestre : 1^{er} Mézergues ; 2^e Sylvestre.

Course de bicyclettes : 1^{er} Lacoste, de Sauveterre ; 2^e Lafon, des Arques ; 3^e Mainiol, de Salviac.

A Salviac

M. et Mme Poincaré sont arrivés à Salviac où ils ont été reçus avec un enthousiasme indescriptible. Les rues étaient magnifiquement décorées.

Après les présentations au Président de la République du Conseil municipal, des maires des communes environnantes, des conscripts et des Sociétés musicales et de secours mutuels, Mlle Bonaure offrit deux superbes gerbes de fleurs à Mme Poincaré. Puis M. Cambornac, maire de Salviac, prononce le discours suivant :

« Au nom des populations de Salviac, et des environs, représentées ici par son Conseil municipal et ses maires, tous républicains, j'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à Mme Poincaré les souhaits de notre respectueuse et cordiale bienvenue. »

louse et gagna d'un pas rapide l'allée des marronniers.

Une fois parvenue sous ces arceaux impénétrables elle ralentit la vivacité de sa marche, elle savoura la fraîcheur de l'air, elle respira avec délices ces parfums qui s'exhalent la nuit du calice des fleurs, des gazons et des écorces. Autour d'elle les lucioles étincelaient sur l'herbe et se mouvaient lentement ainsi que des pierres précieuses animées.

Blanche avait formé le projet de pousser sa promenade nocturne jusqu'au rond-point de la table de pierre et de revenir ensuite. Elle atteignit le point où l'allée des marronniers se croise avec le sentier conduisant au chalet.

Elle traversait cet endroit découvert, quand ses yeux se fixèrent sur l'extrémité embrasée de deux cigares qui brillaient dans la nuit comme des étoiles tombées du ciel.

En même temps elle crut distinguer un bruit de voix.

Effrayée, elle bondit jusqu'auprès d'un massif épais de lilas de Perse, dans les touffes duquel elle se cacha.

Les cigares et les voix se rapprochaient. Blanche ne tarda guère à reconnaître Gontran et M. de Polart, elle les entendit discuter à propos de l'apparition qui venait d'attirer les regards du baron, mais elle ne comprit rien à leurs paroles confuses et interrompues.

« Si une pluie inopportune à éclaircir les rangs, a terni les signes de nos réjouissances, nos sentiments d'admiration pour l'homme éminent qui préside aux destinées de la République, de reconnaissance pour le chef de l'Etat qui a daigné venir dans notre modeste village, n'en restent pas moins profonds. »

« Permettez-moi d'offrir ces quelques fleurs à Mme Poincaré, dont la grâce souriante brave vaillamment les fatigues et les intempéries. »

M. le Président répond qu'il remercie la population de Salviac de l'accueil qui lui est fait ; qu'il ne trouve pas que la pluie a éclairci nos rangs, et qu'il constate que les décorations n'ont pas été abîmées par la pluie.

Il remercie M. le Maire, le Conseil municipal, les jeunes conscripts, les Sociétés, et termine en nous assurant de son dévouement.

Après quelques minutes d'arrêt, le Président et sa suite, au milieu d'acclamations, prend la direction de Gourdon.

A Gourdon

On aperçoit Gourdon, perché sur une colline et dominant la rive droite de la Bleue. On passe sous un arc de triomphe, du haut duquel des jeunes filles jettent des fleurs. Un groupe d'une dizaine de jeunes filles chaussées de sabots, et qui portent le coquet costume du Quercy, offrent à Mme Poincaré, au nom des jeunes filles de la localité, un calice, lampe antique et familière, dans un coffret en bois de noyer.

Sur le calice on avait fait graver :

« A Madame Poincaré, hommage respectueux des jeunes filles de Gourdon (Lot). »

Le calice est la lampe antique et familière : il est de cuivre lourd et vie à se tenir. Sa lumière est fumeuse, incertaine et grossière. Et pourtant le calice est de bon souvenir.

J. V.-L. (15 septembre 1913).

Puis M^{lle} Daynac, avec des mots pleins d'émotion, a remis à M^{me} Poincaré le poème *Le Calice*, de notre excellent ami Lafforgue.

Un exemplaire imprimé et un manuscrit écrit sur papier japon avec la dédicace suivante étaient réunis par une faveur rose :

« A Madame Poincaré, en souvenir du calice qui lui fut offert à son passage à Gourdon. »

« Hommage reconnaissant des Gourdonnais et d'un poète de Gourdon, Jules Viers-Lafforgue. »

Le calice a été offert par M^{lle} Couzinet.

Sur l'estrade, où un vin d'honneur est servi, le président trouve réunis un certain nombre de membres du Parlement qu'il ne s'attendait pas à rencontrer, notamment MM. David, Bluyens, Malvy, Sarasin, Brunet, Guillier, de La Batut, et le préfet de la Dordogne. Il serre la main à tous et choque son verre avec eux.

Le maire M. Dauliac, prend alors la parole en ces termes :

Monsieur le président,

Je suis particulièrement heureux d'avoir l'honneur, en ma qualité de maire de Gourdon, la patrie du général Cavaignac, qui fut, en 1848, chef du Pouvoir Exécutif, de vous présenter mes collègues du conseil municipal et de vous souhaiter, en leur nom et au nom de notre population, si profondément républicaine, une cordiale bienvenue.

Les vibrantes acclamations qui saluent votre passage, vous disent les sentiments d'admiration qui entourent l'Élu de l'Assemblée nationale, et, si un regret se mêle à la joie de vous présenter, ainsi qu'à Mme Poincaré, nos respectueux hommages, c'est que la pénible randonnée que vous avez entreprise, pour complaire à nos populations du Quercy, du Périgord et du Limousin ne vous permette pas de séjourner plus longtemps parmi nous.

serait auprès d'elle... Certes, il y avait là de quoi épouvanter les plus braves, et Blanche n'était brave que lorsqu'elle ne croyait point au péril.

Le craquement des branchages avait cessé, les pas se rapprochaient, une forme sombre, encore indistincte, s'avancait vers mademoiselle de Presles.

La jeune fille recommanda son âme à Dieu comme si elle allait mourir, elle fit un suprême effort, elle parvint à se relever, et elle prit son élan pour s'enfuir.

La terreur lui prêtait des ailes, elle ne courait pas, elle volait, mais presque aussitôt ses pieds rencontrèrent une branche morte détachée de la cime d'un marronnier, elle trébucha, perdit l'équilibre et tomba sur le sable de l'allée en poussant un cri sourd, auquel répondit un cri si pareil qu'on eût dit que le sien venait d'être répété par un écho.

En même temps la jeune fille se sentit doucement soulevée, tandis qu'une voix basse et tremblante d'émotion, une voix bien connue, murmurait avec un accent où se décelaient l'étonnement et l'inquiétude :

— Mademoiselle Blanche... est-il bien possible que ce soit vous !... Au nom du ciel parlez-moi... daignez me répondre... dites-moi que vous ne vous êtes point blessée et que vous ne souffrez pas... »

Or la jeune fille, loin du château et à une heure avancée de la nuit, se trouvait à la merci de celui, quel qu'il fût, qui dans quelques secondes

serait auprès d'elle... Certes, il y avait là de quoi épouvanter les plus braves, et Blanche n'était brave que lorsqu'elle ne croyait point au péril.

Le craquement des branchages avait cessé, les pas se rapprochaient, une forme sombre, encore indistincte, s'avancait vers mademoiselle de Presles.

La jeune fille recommanda son âme à Dieu comme si elle allait mourir, elle fit un suprême effort, elle parvint à se relever, et elle prit son élan pour s'enfuir.

La terreur lui prêtait des ailes, elle ne courait pas, elle volait, mais presque aussitôt ses pieds rencontrèrent une branche morte détachée de la cime d'un marronnier, elle trébucha, perdit l'équilibre et tomba sur le sable de l'allée en poussant un cri sourd, auquel répondit un cri si pareil qu'on eût dit que le sien venait d'être répété par un écho.

En même temps la jeune fille se sentit doucement soulevée, tandis qu'une voix basse et tremblante d'émotion, une voix bien connue, murmurait avec un accent où se décelaient l'étonnement et l'inquiétude :

— Mademoiselle Blanche... est-il bien possible que ce soit vous !... Au nom du ciel parlez-moi... daignez me répondre... dites-moi que vous ne vous êtes point blessée et que vous ne souffrez pas... »

Or la jeune fille, loin du château et à une heure avancée de la nuit, se trouvait à la merci de celui, quel qu'il fût, qui dans quelques secondes

Rectifications

Dans le compte-rendu de la visite de M. Poincaré à Cahors, nous avons écrit qu'en face la maison où est né Gambetta, une gerbe de fleurs avait été offerte au Président de la République par une petite fille.

C'est Mlle Paulette Aguzou qui, entourée de fillettes, a offert cette magnifique gerbe et qui a récité à M. Poincaré un petit compliment très bien tourné.

M. le Président et Mme Poincaré ont vivement remercié la gracieuse fillette.

Nous tenons à réparer un oubli à la fête de nuit dont le succès a été constaté par la foule immense qui était sur nos boulevards : elle fut commencée par une brillante retraite aux flambeaux.

L'Association Cadurcienne, l'excellente fanfare municipale précédée, escortée de porteurs de lampions, a parcouru les principales rues de la ville en jouant ses airs les plus entraînants, suivie par une foule énorme et enthousiaste.

Nous avons écrit, par erreur, que M. Poincaré avait été reçu à St-Géry par M. Dols ; c'est M. Rey, maire de cette commune qui a souhaité la bienvenue au Président de la République.

L. B.

Conseil municipal

Le Conseil Municipal de Cahors se réunira à l'Hôtel de Ville le Samedi 20 septembre courant à 8 heures du soir.

Ordre du jour

Demandes de soutiens de famille. Demandes de sursis d'incorporation.

P. T. T.

Mlle Laval, dame employée à Paris est nommée receveuse à Alviac en remplacement de Mme Falret, mise à la retraite.

Mlle Miquel, receveuse à Molières (Tarn-et-Garonne), est nommée receveuse à Castelnau en remplacement de M. Tailhad, décédé.

Collège de jeunes filles

M^{me} la Directrice du Collège de jeunes filles prévient les familles qu'elle se tient à leur disposition tous les jours, plus particulièrement de 2 h. à 4 h., même le dimanche.

L'enseignement secondaire est donné au Collège en chaque matière, par des professeurs agrégés ou certifiés. Le cours de latin est confié à un professeur du Lycée. La préparation aux examens de l'Enseignement primaire est assurée, concurremment avec la préparation aux examens de l'Enseignement secondaire.

Six diplômes de fin d'études secondaires, quinze certificats d'études secondaires, dix brevets supérieurs, douze brevets élémentaires, une admission à l'Ecole Normale d'Instituteurs du Lot (n° 2) une admission au Concours des Postes et Télégraphes, obtenus dans la dernière année scolaire, témoignent du succès des études.

Une situation aérée, de vastes cours, des exercices de Gymnastique, dirigés par une maîtresse pourvue du Diplôme Supérieur d'Education Physique, un jeu de tennis, assurent les meilleures conditions hygiéniques, en même temps que l'Education est l'objet d'une attention particulière.

La reprise des classes est fixée au 1^{er} Octobre, la rentrée des internes a lieu le 30 Septembre.

LES VIVEURS DE PROVINCE

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE

Diane et Blanche

XXV

Blanche

— Une étrange oppression m'étouffe, pensa le jeune fille, je souffre et je brûle... on respire du feu dans cette chambre... le grand air me ferait du bien... la solitude est complète... le parc est clos... nul danger ne peut m'atteindre... allons...

Et, souriant à la pensée de son escapade innocente, Blanche rattacha négligemment sur sa tête les nattes lourdes de sa chevelure, elle s'enveloppa dans un peignoir blanc, et enfin, sans lumière, marchant à pas lents et muets comme une femme adultère qui court aux bras de son amant, elle quitta sa chambre, longea les corridors, traversa les pièces immenses du rez-de-chaussée et sor-

Parfaitement convaincue de sa propre bravoure, elle traversa la pe-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Concours agricole

Dimanche a eu lieu le concours agricole sur les allées Fénélon. Un grand nombre de propriétaires avaient amené des lots de bestiaux, ou avaient apporté des produits de leurs fermes.

MM. Cassagneau, secrétaire général de la Préfecture, Delbreil et Douaire ont prononcé des discours très applaudis.

Voici les noms des lauréats du concours.

ESPECE BOVINE

Taureau

1. Calmels, à Catus, 140 francs.
2. Perry, à Caillac, 120 fr.
3. Vignals, à Cézac, 100 fr.
4. Aladel, à St-Daunès, 80 fr.
5. Brugalières, à St-D-Catus, 60 fr.
6. Bouygues, à Laverantière, 50 fr.
7. Trégous, à Lamothe-Cassel, 25 fr.
8. Souleillou, à Bégous, 25 fr.
9. Richard, à Labéraudie, m. d'arg.
10. Réserve.

Vaches pleines ou suitées

1. M^{me} Devès, à St-Méd.-Catus, 100 fr.
2. Trégous, à Lamothe-Cassel, 80 fr.
3. Calmon, à Nuzéjols, 60 fr.
4. Vignals, à Cézac, 50 fr.
5. Calmels, à Catus.
6. Vincent, à Espère, 30 fr.
7. Lézeret, au Montat, 20 fr.
8. Richard, à Labéraudie, 20 fr.
9. Blanc, à Bégous, 20 fr.
10. Bras, à Arlix-Cahors, 10 fr.
11. Raffy, Cabessut-Cahors, 40 fr.
12. Salles, à Maxou, 10 fr.
13. Fournié, à Douelle, 10 fr.
14. Cubaynes, au Montat, m. d'arg.
15. Andrieux, à Caillac, m. de bronze.

Prix d'honneur de l'espèce bovine à l'animal ou au lot jugé le plus méritant.

Médaille de vermeil : M. Vignals, à Cézac.

Truies

- 1^{er} prix ex-aequo, Cavalié, à Arcem-bal, 40 fr. ; Henras, à Raux, 40 fr.
2. Floirac, à St-Denis-Catus, 30 fr.
3. Vincent, à Espère, 20 fr.
4. 5 et 6. Réservés.

Prix d'honneur de l'espèce porcine : Réserve.

Poules (lots de 1 coq 3 poules)

1. Courdresses, à Lalbenque, 8 fr.
2. Bru Philippe, à Cahors, 6 fr.
3. Girma, à Quercy-le-Montat, 5 fr.
4. Bernard, à Peyrilles, 3 fr.
5. Rigal, à Espère, 3 fr.
6. Rougiès, à Cahors, 3 fr.
7. Pons, à Labastide, 3 fr.
8. Conduché, à Cahors, 2 fr.

Oies (lots de 1 jais et 2 oies)

1. Ruayres, à Boissières, 10 fr.
2. Bessières, à St-Martial, 5 fr.
3. Réserve, 3 fr.

Dindons (lots de 1 mâle, 2 femelles)

1. Réserve, 10 fr.
2. Brel, à Raux, 5 fr.

Canards (lots de 1 mâle, 2 femelles)

1. Girma, à Quercy, 5 fr.
2. Rigal, à Espère, 3 fr.
3. Bons Antoine, à Cahors, 2 fr.
4. Bédou, à Lamadeleine, 2 fr.
5. Brel, à Raux, 2 fr.

Pigeons (lots de 1 mâle 2 femelles)

1. Courdresses, à Lalbenque, 5 fr.
 2. Planacassagne, à St-Pantaléon 3 fr.
 3. Cabanes, à Cahors, 2 fr.
 4. Vve Gizard, à Cahors, 2 fr.
 5. Bessières, à St-Pantaléon, 2 fr.
- Lapins (lots de 1 mâle, 2 femelles)**
1. Rigal, à Espère, 5 fr.
 2. Courdresses, à Lalbenque, 3 fr.
 3. Tardieu, à Cahors, 2 fr.

Prix d'honneur médaille d'argent : Courdresses, à Lalbenque.

Instruments agricoles viticoles et d'ariculture

1. Diplôme de médaille d'or, Croiziès à Saint-Cyprien.
2. Diplôme de médaille d'or, Magot, à Assier.
3. La « Société de décaillonneurs français » à Montauban ; et médaille d'argent pour essais de décaillonneurs.
4. Médaille d'argent et 25 fr. Gaven, à Bégous.
5. Médaille d'argent et 25 fr. Carriol, à Parnac.

Prix spécial : M. Gaven, pour essais 15 fr.

Fruits produits maraichers et agricoles

- Médaille d'argent, Bouchet, à St-Cyprien.
- Médaille d'argent, Ichès, à Cahors.
- Médaille d'argent, Pons à Labastide-Marnhac.
- Médaille d'argent, Bédou, à Mels.
- Médaille de bronze, Mercadier à St-Laurent.
- Médaille de bronze, Vidal, à Luzech.
- Médaille de bronze, Hormière, à Cahors.

Diplôme de médaille de bronze : Vidille, à Luzech.

PRIX CULTURAUX

Propriétés

- M. Course, propriétaire à Montcuq, médaille de vermeil, pour installation d'étuves à prunes.
- Médaille d'argent au régisseur M. Renateau, pour direction intelligente de la propriété.
- M. Delvie, à Caillac, prime de 100 francs pour amélioration de sa propriété.

Chènes truffiers

- M. Bach, à Cremps, rappel de prime.
- M. Gaillard, à Limogne, médaille de vermeil.
1. Barel à Laburgade, 70 francs.
 2. Bargues, à Marminiac, 60 francs.

3. Roques, à Lacapelle-Cahors, 50 fr.
4. Petit, à Espère.
5. Raynal, à Calvignac-Luzech, 20 fr.
6. Noailles, à Trébaix-Villesèque, 10 francs.

Raynal, à Valroufié, médaille en argent.

Bouysy, à Concots, médaille de bronze.

Lasfargues, à Crayssac, Médaille de bronze.

Reboisement

Bach, à Cremps, médaille de bronze.

Arbres fruitiers

Raynal, à Valroufié, 25 francs et médaille d'argent.

Pons, à Labastide-Marnhac, 25 fr. et médaille d'argent.

Chambres de conserves de raisins de table

Lasfargues, à Saint-Laurent, médaille d'argent.

Daynard, à Saint-Cyprien, médaille d'argent.

Bouchet, à Saint-Cyprien, plaquette et diplôme de mérite.

Bort, à Saint-Cyprien, plaquette et diplôme de mérite.

Culture maraichère

1. ex-aequo, Planiol, à Cahors, 40 fr.

Lasfargues, à Cahors, 40 francs.

2. Petit, à Espère, 20 francs.

3. Roques, à Saint-Géry, rappel de prime.

Caves

Capmas, à Lagardelle, médaille d'argent.

Fosses à purin

Bergues, à Espère, 50 francs.

Roques, à Saint-Géry, médaille de bronze.

Granges

1. ex-aequo, Theil, à Calvignac, 50 francs ; Roques, Saint-Géry, Médaille bronze.

Enseignement agricole

Ruamps, à Espère, médaille de vermeil.

Bousquet, à Laramière, médaille d'argent.

David, à Beauregard, médaille d'argent.

A midi un banquet réunissait les propriétaires et les membres du concours.

Accident

Samedi soir vers onze heures, un cheval attelé à une voiture stationnée devant la mairie et appartenant à Mme veuve Grelet, a été tué dans une rencontre avec une autre voiture appartenant au sieur Painbres, fermier à Pelacy. Le cheval de ce dernier, presque emballé, montait le boulevard à vive allure et se jeta sur l'attelage de Mme Grelet ; le brancard gauche pénétra de 20 centimètres dans la poitrine du cheval et le tua net.

Les récoltes en France

Le « Bulletin des Halles » publie son estimation de la récolte du blé et du seigle en 1913.

Il évalue la production du blé à 108.433.000 hectolitres, d'un poids total de 83.521.650 quintaux. Soit un poids spécifique moyen de 77 k. 100 à l'hectolitre.

La superficie ensemencée ayant été, suivant la dernière enquête officielle, de 6.545.960 hectares, le rendement général moyen à l'hectare serait de 12,6 hectol. 56 ou 12 qtx 76.

La production du seigle est évaluée à 13 millions 260.000 hectolitres.

Le « Bulletin des Halles » déclare qu'il est encore trop tôt pour donner une estimation des récoltes d'avoine et d'orge.

Arrondissement de Cahors

Concots

Concours régional de la race ovine des Causses du Lot. — Le Comité agricole des Bas Plateaux du Quercy a tenu dimanche dernier, à Concots, son concours annuel destiné à encourager l'élevage de la race ovine des Causses du Lot.

Le jury était composé de MM. Douaire, directeur des services agricoles du Lot ; Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot ; Bousquet, vétérinaire à Concots ; Loumet Eugène, propriétaire à Crégols, et Couté Elie, propriétaire et marchand de bestiaux à Concots.

A quatre heures, sur la place de l'Eglise, a eu lieu la distribution des récompenses. En raison de la longue nomenclature du palmarès, nous allons nous borner à citer les principaux lauréats.

Ont obtenu :

M. Fourès, métayer de M. Bouysou, à Concots, une médaille de vermeil et 170 francs pour ses diverses primes.

M. Bonnac Philippe, à Crégols, une médaille d'argent et 85 fr. de primes.

M. Vidallac, métayer de M. Lagarrigue, à Vairaire, une médaille d'argent et 76 fr.

M. Gayette Jean, d'Aujols, une médaille de bronze et 63 fr.

M. Conquet Michel, de Cremps, une médaille d'argent et 45 fr.

M. Liauzu Casimir, de Concots, 44 fr. pour le total de ses primes.

M. Conquet André, de Saint-Cirq-Lapopie, une médaille d'argent et 42 fr.

M. Garrigues Paul, de Saint-Cirq-Lapopie, une médaille de bronze et 30 fr.

M. Brugalières Joseph, de Vers, 28 fr.

M. Aymard Pierre, de Vairaire, 27 fr.

M. Miquel Henri, d'Aujols, une médaille de bronze et 25 fr. pour son prix des antenais.

M. Pellissier, métayer de M. Lesage, à Calvignac, 25 fr. pour ses deux bœufs.

M. Lasfarguette Aquilin, à Crégols, 25 fr. pour ses divers prix.

M. Rouelle Antoine, de Cremps, une médaille de bronze et 20 fr. pour son agneau.

M. Berthès Henri, de Concots, 12 fr. pour son agneau.

M. Dajean Léon, à Concots, 10 fr.

M. Barel Pierre, à Laburgade, 8 fr.

M. Borredon Alcide, d'Escamps, 8 fr.

M. Audissac Jules, à Concots, 6 fr.

M. le Directeur des services agricoles fait la critique du concours. Il félicite les lauréats, exprime son entière satisfaction des animaux exposés ; mais il voudrait plus de nombre vu que l'action du Comité doit s'étendre sur trois cantons : Lalbenque et Saint-Géry. Il engage les éleveurs à mettre encore plus d'homogénéité dans le troupeau, à continuer l'amélioration de la race par une sévère sélection, gardant pour la reproduction les sujets les mieux conformés et de race bien caractérisée.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la routine.

M. Delbreil, président de la Société d'agriculture du Lot, prend à son tour la parole ; il donne aussi ses précieux conseils aux éleveurs. Il termine en demandant à tous les agriculteurs de former de vastes associations mutuelles, de se grouper, de s'unir pour la défense de leurs intérêts et la guerre à la

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'excursion

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{re} Itinéraire : 1^{re} classe : 86 francs — 2^e classe : 63 francs. Durée : 30 jours avec faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

2^e Itinéraire : 1^{re} classe : 54 francs — 2^e classe : 41 francs. Durée : 15 jours sans faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

se — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

et des Ecoles Normales

8, RUE FÉNELON, en face la Halle

Consultations de 9 à 6 heures

Le propriétaire-gérant :

A. COUESLANT.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 15 Septembre 1913

ESPÈCES	ENTRÉES		RENOI	PRIX PAR 1/2 KILOG.		
	DIRECTES			Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.		
	au Marché et à l'Abattoir			1 ^{re} qualité	2 ^e qualité	3 ^e qualité
Bœufs.....	2.904	553	108	0,85	0,80	0,74
Vaches.....	1.451			0,80	0,76	0,70
Taureaux.....	223			0,75	0,72	0,68
Veaux.....	1.549	2.067	40	1,10	1,06	0,96
Moutons.....	20.126	8.476	1.776	1,06	1,02	0,98
Porcs.....	3.693	2.764	»	0,62	0,60	0,58

OBSERVATIONS. — Vente calme sur les bœufs, veaux et moutons, un peu plus facile sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, de l'Aveyron et du Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

IMPRIMERIES A. COUESLANT

CAHORS (Lot)

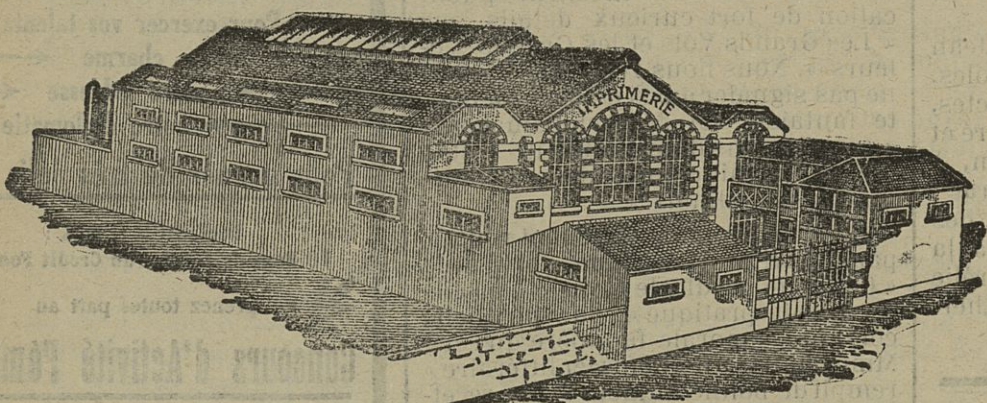
ALENÇON (Orne)

21 PRESSES

Installation Moderne

Travaux en tous genres

LIVRAISON RAPIDE. -- PRIX MODÉRÉS



USINE DE CAHORS

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

A LA

TÉLÉPHONE 49

GRANDE PHARMACIE

DE LA CROIX-ROUGE

La plus importante Pharmacie de toute la région

LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

LABORATOIRE D'ANALYSES ET DE STÉRILISATION

Directeur : Paul GARNAL, O. S. Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot — Inspecteur des Pharmacies

Ancien Pharmacien Adjoint de l'Assistance Publique de Paris

Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) — CAHORS

La PHOSPHIODE GARNAL

remplace l'Huile de Foie de Morue

POUR LE TRAITEMENT & LA GUÉRISON

DES

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants

Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires

Toux opiniâtre, Furoncles etc.

Prix du flacon : 3 fr. 50. — Le litre : 6 fr.

La Phosphiode Garnal

et le Corps Médical

ATTESTATION D'UN MÉDECIN

DE LA FACULTÉ DE PARIS

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est, sans contredit, la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

« C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Docteur ORTEL,

de la Faculté de Médecine de Paris,

2, Boulevard Ornano, Paris.

SERVICE D'ÉTÉ 1913

De Paris à Toulouse par Cahors

	739	3	1123	121	23	35	1125
	OMNIBUS	RAPIDE	OMNIBUS	RAPIDE	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
PARIS (Orsay) départ.	8 20	—	19	20	27	22	51
PARIS (Aust.) départ.	8 30	—	19 10	20 37	23 4	—	—
LIMOGES (arrivé)	14 2	—	0 47	2 28	8 34	—	—
LIMOGES (départ.)	3 16	14 12	—	0 53	2 36	9 10	—
BRIVE (arrivé)	6 18	15 41	—	2 23	4 5	12 5	—
BRIVE (départ.)	6 45	15 48	—	4 14	13 12	—	19 25
Gignac-Cressensac	7 21	—	16 33	—	13 47	20 3	—
SOULLAC (arr.)	7 40	—	16 52	—	4 49	14 6	20 23
SOULLAC (départ.)	7 45	—	16 54	—	4 52	14 10	20 43
CAZOUÈS	7 53	—	17 2	—	14 18	20 52	—
Lamoignon-Pénelon	8 9	—	17 18	—	14 34	21 9	—
NOZAC	8 19	—	17 28	—	14 44	21 20	—
GOURDON	8 31	—	17 40	—	14 56	21 32	—
Dégagnac	8 40	—	17 49	—	15 5	21 43	—
Théodrac-Peyrilles	8 51	—	18	—	15 16	21 55	—
Théodrac-Peyrilles	9 2	—	18 11	—	15 27	22 7	—
Saint-Denis-Catus	9 13	—	18 23	—	15 38	22 19	—
Espère	9 22	—	18 33	—	15 47	22 30	—
CAHORS (arrivé)	9 32	17 18	18 43	4 5	5 53	15 57	22 41
CAHORS (départ.)	9 41	17 23	18 58	4 9	5 58	16 7	—
Sept-Ponts	9 51	—	19 8	—	16 18	7 12	—
Cieureac	10 5	—	19 22	—	16 34	7 29	—
Lalbenque	10 12	—	19 29	—	16 42	7 38	—
Causade	10 45	18	20 2	—	6 35	17 17	8 19
MONTAUBAN arr.	11 19	18 26	20 36	5 9	7 1	17 54	8 58
TOULOUSE arr.	12 31	19 16	21 57	6	7 50	20 7	10 36

De Toulouse à Paris par Cahors

	42	16	1140-1128	1132 (*)	4	122	700	1136
	RAPIDE	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	EXPRESS	RAPIDE	OMNIBUS	OMNIBUS
TOULOUSE départ.	13	16	45	15 47	18 3	20 45	23 37	5 18
MONTAUBAN d.	13 49	17 37	16 37	19 59	21 34	0 27	7 15	9 16
Causade	—	17 59	17 16	20 42	21 57	—	7 56	11 25
Lalbenque	—	—	17 54	21 25	—	—	8 38	12
Cieureac	—	—	18 2	21 34	—	—	8 47	12 8
Sept-Ponts	—	—	18 13	21 46	—	—	8 59	12 19
CAHORS (arr.)	14 45	18 36	18 21	21 54	22 35	1 23	9 7	12 27
CAHORS (départ.)	14 49	18 43	19 4	5 50	22 40	1 27	9 30	12 32
Espère	—	—	19 17	6 4	—	—	9 42	15 44
Saint-Denis-Catus	—	—	19 31	6 20	—	—	9 54	15 57
Théodrac-Peyrilles	—	—	19 45	6 36	—	—	10 7	16 10
Dégagnac	—	—	19 54	6 45	—	—	10 16	16 19
Saint-Denis-Catus	—	—	20 3	6 54	—	—	10 25	16 28
GOURDON	—	19 24	20 17	7 11	23 22	—	10 38	16 42
Nozac	—	—	20 26	7 20	—	—	10 46	16 50
Lamoignon-Pénelon	—	—	20 35	7 30	—	—	10 55	16 59
CAZOUÈS	—	—	20 49	7 44	—	—	11 8	17 12
SOULLAC (a.)	15 47	19 45	20 57	7 52	23 43	—	11 15	17 19
SOULLAC (d.)	15 48	19 47	21 3	8 4	23 46	—	11 18	17 39
Gignac-Cressensac	—	—	21 32	8 36	—	—	11 43	17 58
BRIVE (a.)	16 23	20 22	22 2	9 7	0 22	2 58	12 11	18 26
BRIVE (d.)	16 28	20 31	—	9 25	0 28	3 5	12 16	18 31
PARIS (A.) arr.	23 45	4 36	—	19 5	8 47	10 32	22 46	—
PARIS (O.) arr.	23 54	4 46	—	19 14	8 56	10 41	22 55	—

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs de 2^e et 3^e classes que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

	19 50	22 51	8 20	10
PARIS (Orsay) départ.	19 50	22 51	8 20	10
St-Denis-près-Martel	4 40	9 20	13 52	16 28
Vayrac	4 48	9 29	14 3	20 14
Bétailie (arrêt)	4 52	9 33	14 7	20 18
Puybrun	5	9 41	14 16	20 26
Bretenoux-Biars	5 9	9 52	14 29	20 39
Port-de-Gagnac	5 16	9 59	14 36	20 46
Laval-de-Cère	5 24	10 7	14 44	20 56
Lamativie	5 45	10 30	15 6	21 20
Siran (arrêt)	6 1	10 46	15 22	21 36
La Roquebrou	6 17	11 1	15 38	21 46
AURILLAC (arrivé)	6 56	11 14	16 16	22 33

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

	4 32	9 11	14 51	20 13
AURILLAC départ.	4 32	9 11	14 51	20 13
La Roquebrou	5 12	9 54	15 37	20 50
Siran (arrêt)	5 25	10 7	15 50	—
Lamativie	5 44	10 28	16 11	21 21
Laval-de-Cère	6 2	10 46	16 29	—
Port-de-Gagnac	6 10	10 54	16 37	—
Bretenoux-Biars	6 19	7 52	11 6	16 51
Puybrun	6 27	8 2	11 15	16 59
Bétailie (arrêt)	6 33	—	11 21	17 5
Vayrac	6 39	8 14	11 29	17 12
St-Denis-près-Martel	6 46	8 22	11 36	17 19
PARIS (Orsay) arrivée	—	—	22 55	4 46

Nota. — Les jours de foire à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 50 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 17 soir. — Jusqu'au 5 sept. — jusqu'au 9 oct.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

	6 38	10 58	15 32	19 42
Le Buisson départ.	6 38	10 58	15 32	19 42
Sarlat	6 50	7 33	11 58	16 40
Cazouès	7 31	—	12 38	17 20
Souillac	7 56	10 10	12 50	18 2
Le Pigeon	8 10	10 48	13 4	18 17
Baladou Arrêt.	8 14	—	13 8	18 21
Martel	8 21	11 23	13 16	18 29
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	11 40	13 26	18 40

St-Denis-près-Martel au Buisson

	6 54	—	12 14	20 1
St-Denis-p.-M. d.	6 54	—	12 14	20 1
Martel	7 44	—	12 28	20 17
Baladou Arrêt.	7 14	—	12 34	20 23
Le Pigeon	7 19	—	12 39	20 28
Souillac	5 52	8	—	13 10
Cazouès	6	8 10	—	13 21
Sarlat	6 40	9 17	4 55	14 22
Le Buisson ar.	10 9	5 51	15 21	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

EXPRESS						
TOULOUSE. dép.	5 26	9 50	12 55	17 42	»	0 30
CAPDENAC. { a.	10 1	13 5	16 »	20 58	»	3 57
{ d.	10 12	13 18	16 17	21 18	»	7 16
FIGEAC	10 25	13 30	16 31	21 31	»	7 30
Le Pournel	10 41	»	16 51	21 52	»	7 51
Assier.	10 52	13 59	17 »	22 2	»	8 4
Gramat	11 13	14 21	17 20	22 26	3 54	8 29
Rocamadour . . .	11 24	14 32	17 31	22 37	»	8 41
Montvalent . . .	11 38	»	17 45	22 52	4 22	9 »
St-Denis-p.- (arr.	11 48	14 53	17 55	23 1	4 35	9 11
{ dép.	11 55	14 58	17 59	23 7	4 56	9 17
Quatre-Routes . .	12 4	15 7	»	23 17	5 9	9 28
Turenne	12 13	15 16	18 13	23 26	5 37	9 37
BRIVE ar.	12 33	15 38	18 33	23 47	6 18	9 59
PARIS (Orsay) ar.	22 55	23 54	4 46	8 43	19 14	»